



## **Communiqué de presse**

### **Un rescapé de Guantanamo dépose plainte contre la Belgique pour torture**

**Gros-plan sur l'impunité, alors que le monde observe le 15 anniversaire de l'ouverture de Guantanamo**

**Bruxelles/Berlin, le 11 Janvier 2017** – Au nom de Mosa Zemmouri aujourd'hui, le European Center for Constitutional and Human Rights ([ECCHR](#)) et ses avocats partenaires en Belgique, Walter van Steenbrugge et Christophe Marchand, ont déposé une communication individuelle contre la Belgique auprès du [Comité des Nations Unies contre la Torture](#) à Genève. Zemmouri avait été détenu à la base militaire de Guantanamo entre 2002 et 2005 et il a été maltraité, battu très violemment et torturé à l'aide de diverses techniques comme la privation sensorielle, l'exposition à d'extrêmes températures et d'autres formes d'abus physiques et psychologiques.

Dans leur requête au Comité, Zemmouri, les avocats et le ECCHR affirment que des fonctionnaires du gouvernement belge étaient complices de ces abus et que la Belgique connaissait l'existence de ces actes de torture, sans essayer de les empêcher. De plus, les autorités belges n'ont par la suite pas fait les investigations nécessaires sur ces crimes.

La plainte est déposée le jour du 15e anniversaire de l'arrivée des premiers détenus à la prison de Guantanamo dans les débuts de l'administration Bush et de la guerre contre le terrorisme, ou «war on terror». C'est le début d'une période qui marque un système généralisé de torture, exécuté par les militaires américains et les agents de la CIA avec la complicité de plusieurs Etats dans le monde.

«A ce jour, aucun des architectes du système de torture post-11 Septembre – parmi les hautes figures militaires et politiques qui en sont les responsables – n'a été poursuivi dans son pays, ni dans un autre », déclare Andreas Schüller du ECCHR. «Nous continuerons notre lutte jusqu'à ce que les responsables soient portés devant la justice, que ce soit chez eux ou devant des tribunaux étrangers.»

La plainte d'aujourd'hui déposée contre la Belgique fait partie d'un ensemble d'efforts tenant à soutenir l'interdiction absolue de la torture en poursuivant au pénal les responsables de ces crimes. En [France](#), le ECCHR et le Center for Constitutional Rights ([CCR](#)) sont engagés dans les enquêtes menées par le parquet de Paris sur les cas de torture contre deux citoyens français à Guantanamo.

#### **Contact**

**Anabel Bermejo**

ECCHR Communications

Phone: + 49 (0)30 – 69819797, Mobile: + 49 (0) 172 - 587 00 87

E-Mail: [bermejo@ecchr.eu](mailto:bermejo@ecchr.eu)